



## SOMMAIRE

	Page
Lettre à Claude Bariteau	1
Contre les quotas	1
Lettre à mon Recteur	2
Signe des temps	4

### LETTRÉ À CLAUDE BARITEAU

Cher Bariteau,

Au cas où le principe du libre débat d'idée et de la mission critique de l'Université soit suffisant pour passer outre au fait que - pour des raisons d'abord accidentelles dont je t'ai fait part - je ne suis pas membre du SPUL, je souhaiterais faire publier le texte ci-joint dans le SPULTIN. Le cas échéant, je te prierais de veiller à ce qu'on n'opère aucun «redressement sexiste» sur ma grammaire.

Note bien que je n'espère pas tant un effet radical que je ne tiens à prêter main-forte à ceux qui voudraient bien mais n'osent se libérer de la dite «rectitude politique».

Nicole Gagnon

### CONTRE LES QUOTAS

Par inadvertance, la secrétaire a glissé dans mon casier le Spultin du 21 novembre, et la déraison m'a sauté au nez dans toute son impudeur. (Traduction: vous n'avez pas honte d'écrire de pareilles sottises?) Passons rapidement sur le barbarisme sexiste «professeure», vu que cet affront aux structures de la langue française a encore une bonne espérance de vie avant de finir par mourir de sa belle mort. Une même confusion entre la grammaire et la biologie dans le mot «genre» des personnes em-

bauchées serait plus facile à corriger. Les personnes embauchées sont toutes de genre féminin, comme les professeurs sont tous de genre masculin, ce qui n'empêche aucunement les unes ou les autres d'être de l'un ou l'autre sexe. Le texte du Spultin présente ensuite une interprétation vicieuse d'une statistique mal calculée. Les données indiquent que la proportion de femmes recrutées comme professeurs est passée de 12% en 1990-1991 à une moyenne de 35% pour les quatre années suivantes. Contrairement à ce qu'on en écrit, la politique sexiste d'embauche a donc donné tous les résultats escomptables, vu qu'il n'y a pas plus de 35% de femmes parmi les étudiants de doctorat.

Y a-t-il un juriste dans ce syndicat qui puisse m'expliquer par quelle distorsion de l'esprit on peut en arriver à soutenir que la discrimination sexiste à l'embauche est conforme à une quelconque Charte des droits de la personne et à quoi que ce soit d'équitable? C'est à cause de la «discrimination historique dont les femmes ont été l'objet dans l'emploi», nous dit le texte du Spultin. Mon œil! Je n'infligerai pas au lecteur un cours de sociologie pour démolir ce fantasme de parvenues du discours critique; il suffira de quelques faits accessibles au simple sens commun.

L'ancienne société dont la nôtre a émergé peu à peu depuis quelque cinquante ans - à commencer par le vote des femmes, venu supplanter le vote collectif de l'homme, représentant de sa famille sur la place publique - était fondée sur le principe de la division du travail. Le mari pourvoyeur recevait un salaire dit familial, la femme prenait soin de son homme et régnait sur la sphère domestique. Et le mariage étant indissoluble, elle n'avait guère besoin d'une formation professionnelle pour jouir d'une

relative sécurité économique. (Dans cette confortable situation matrimoniale, il y avait tout de même un risque, que les femmes d'aujourd'hui ne voudraient plus courir: on pouvait avoir mal choisi son homme ou celui-ci pouvait «venir à manquer».) C'est ainsi qu'à l'époque où j'ai terminé mes études classiques (1957), devenir...mettons Tryphon Tournesol, pour éviter de nommer les collègues qui ont épousé quelqu'une de mes camarades de collège, était un sort au moins aussi enviable que de prendre la route qui mènerait, sans qu'on le sache encore, à devenir madame le professeur Lise Nicole, Louise Lafrance ou Nicole Gagnon. Une minorité des très rares bacheliers de l'époque s'inscrivaient à l'université et seuls quelques cas d'exception allaient poursuivre, à Paris ou ailleurs, l'aventure de la connaissance savante. Si on ne compte aujourd'hui que 17% de femmes dans le corps professoral, c'est donc que celui-ci est relativement âgé et qu'il n'y avait naguère qu'une pincée de candidatures féminines recevables. En fait, l'Université Laval a embauché tout ce qu'il y avait d'embauchable parmi les femmes de ma génération.

Y aurait-il quelque fondement de vérité à la soi-disant «discrimination historique» que les mesures dites de «redressement» n'y redresseraient rien d'autre que des données statistiques. En quoi est-ce que ma camarade Unetelle, «écartée injustement» de l'université parce qu'elle a choisi d'investir ses vingt ans dans la carrière amoureuse, obtiendrait-elle une quelconque réparation du fait qu'on offre un emploi à sa fille bornée, tandis que son fils remarquable est laissé sur le carreau? La politique d'«accès à l'égalité» est aussi absurde dans les termes que pernicieuse dans le principe. Car ce à quoi les femmes ont toujours eu accès, quand elles avaient la compétence voulue, ce sont des postes universitaires. Tandis que ce qui manque d'égalité - s.v.p. ne pas lire «équité» - c'est la composition sexuelle du corps professoral. Et les femmes ont tout à perdre d'une politique injuste visant à corriger artificiellement les données statistiques.

Étant donné la composition actuelle du corps étudiant au doctorat, il ne peut y avoir qu'une femme sur deux hommes parmi les candidatures recevables. «Recevable» ne veut par ailleurs pas dire «acceptable»: on ne fait pas un professeur d'université avec l'auteur d'une «bonne» thèse, ni même si la thèse est cotée «excellente» mais qu'elle manque d'envergure

ou d'originalité. La politique du 50% nous condamne ainsi à recruter de médiocres professeurs, comme la chose a commencé à se pratiquer dans certains départements de sciences humaines que je connais. (J'ai notamment en tête trois cas d'horreur, où on a écarté, ici une sommité, là de bonnes candidatures, pour recruter trois nouilles à jupe.) Résultat «systémique», comme on dit: les femmes engagées sur quotas seront soit incompetentes, soit suspectes de l'être, et resteront ainsi toujours moins égales, en statut informel, que leurs collègues mâles. À la limite, ça donnera des départements à deux vitesses: la science féminine cultivée par les quotas; la vraie science, assumée par les quelques mâles sursélectionnés dont l'envergure aura eu raison de l'obstacle féministe à la porte d'entrée. Ou peut-être plus vraisemblablement: en vertu du mécanisme de co-optation par les pairs, seuls les plus médiocres, et par conséquent inoffensants, pourront désormais faire partie de la docte corporation.

Attention: je n'ai pas écrit ni ne pense qu'une femme soit nécessairement moins apte qu'un mâle à la carrière universitaire; j'ai donné à comprendre et je maintiens qu'on ne trouvera pas suffisamment de candidates d'envergure pour combler 50% ni même 35% des postes à ouvrir à moyen terme; et que la politique des quotas condamne ainsi l'université à s'enfoncer plus avant dans l'insignifiance et la médiocrité.

«Saviez-vous que» les résultats des enquêtes américaines menées sous le regard strabique de la science féministe ne sont pas transposables sans vérification à la situation québécoise?

Conclusion pratique: de grâce, chers collègues membres du SPUL, élisez des représentants syndicaux qui s'engageront à faire disparaître discrètement de la prochaine convention collective la clause injuste, idiote et ruineuse du redressement sexiste.

Nicole Gagnon, professeur titulaire  
Département de sociologie

### LETTRE À MON RECTEUR

J'ai lu le texte de l'entrevue, sans intérêt, que vous avez accordée au *Fil des Événements*<sup>1</sup>. Sans intérêt parce que redondant avec les dis-

<sup>1</sup> «Tous ensemble», *Au Fil des Événements*, 30(18), 95.01.12

cours en vogue. Sans intérêt parce que je trouve que la question que vous posez comme fondamentale, «Est-ce qu'on aime l'Université Laval?» est simpliste. Sans intérêt surtout parce que vos propos ne répondent toujours pas à la question que je me pose depuis des années au sujet de votre gestion universitaire: «Pourquoi n'avez-vous pas, dès le début de votre premier mandat, planifier la décroissance que d'aucuns estimaient inévitable?»

La chute des revenus de l'Université, c'était prévisible. Et vous êtes responsable, Monsieur le Recteur, de ne pas l'avoir prévue. Aussi, ça me dérange que vous adoptiez l'attitude fataliste de l'horloger («le retour du balancier»), voire l'attitude philosophique de la «cause externe» (le marché international, la mondialisation, etc.).

On peut répondre qu'il est facile de prévoir le futur en jugeant le passé avec l'oeil du présent. On peut aussi répondre qu'à cette époque, il y avait un consensus autour de la tendance vers l'expansion mondialiste et que le «contexte de concurrence» obligeait à devenir plus gros, car les «petits» ne pourraient résister à la «vague» de la mondialisation et du libre échange. On peut toujours répondre qu'on a été mal conseillé (l'erreur est humaine) ou que les règles du «jeu» (entendez financier) obligeaient à suivre le «courant».

Par ailleurs, on ne peut décemment répondre qu'il n'existait pas des signes et des avis contraires qui mettaient en doute cette prospective et conseillaient l'exercice d'un sens critique vis-à-vis le discours mondialiste.

Monsieur le Recteur, au début de votre mandat, des gens pensaient que la politique de l'université Laval devrait être l'excellence et que cette politique (ou objectif) devait conseiller les stratégies. Il en découlait que l'Université devrait chercher à ajuster la demande (clientèle) à l'offre (qualité de l'enseignement). Non pas dans une perspective de rentabilité mais de véritable service public.

Dans cette perspective, l'augmentation des étudiants, des professeurs et des administrateurs (tout particulièrement le personnel de soutien) devait être liée à la capacité réelle d'offrir un enseignement et des conditions de formation de qualité. Cela suppose que les professeurs auraient dû participer à l'établissement des normes de cette qualité et accepter

d'être évalués comme premiers gestionnaires de cette qualité.

À la fin des années 1970, j'ai eu l'occasion de signaler que la clientèle étudiante de mon unité dépassait les ressources professorales et administratives disponibles. Aussi, ai-je dit que la multiplication des groupes de 125 étudiants et plus constituait un risque certain pour la qualité de l'enseignement. Deux options s'offraient à nous: le contingentement modulé selon notre capacité d'offrir un enseignement de qualité ou l'accroissement des ressources pour maintenir cet objectif. La direction de l'Université nous offrit quelques ressources pour colmater les failles les plus béantes et nous assura que cet accroissement était temporaire. Une décroissance de la population étudiante étant prévisible, il eut été imprudent de créer un corps professoral «excédentaire».

Cette décroissance annoncée pour les années 1980-85, n'est arrivée que dix ans plus tard. Pendant un certain temps, je croyais m'être trompé (l'erreur est toujours humaine, n'est-ce pas?). J'ai réalisé par la suite que cette croissance prolongée de la clientèle étudiante, et l'excroissance de l'administration, étaient artificiellement maintenues (entre autres facteurs, le taux de chômage élevé chez les jeunes, le retour aux études des adultes, un début de campagne de recrutement, etc.). En d'autres termes, j'ai réalisé que la décroissance avait été artificiellement retardée.

Monsieur le Recteur, au début de votre premier mandat, de tels signes et de tels avis existaient. Les signes étaient même présents avant votre accession au Rectorat. D'où ma question: pourquoi ne pas avoir commencé à planifier cette décroissance? À tout le moins, pourquoi ne pas avoir élaboré un plan d'action à mettre rapidement en oeuvre le jour où la décroissance se manifesterait de façon plus forte. Aujourd'hui, alors que votre gestion n'a pas pris à temps la décision politique de planifier la décroissance «volontaire», nous connaissons des excroissances ici et là dont les conséquences se font sentir sur la qualité de l'enseignement.

À quoi bon remuer le passé et chercher des responsables? Tout simplement parce que les responsables sont encore là et qu'ils demandent toujours qu'on leur fasse confiance. Ils auront ma confiance seulement à deux conditions: 1) qu'ils acceptent de procéder autrement, c'est-à-dire qu'ils annoncent comment leurs décisions

vont non seulement réduire le déficit mais surtout maintenir sinon accroître la qualité des enseignements dans les secteurs qui ont subi les effets nocifs de leur manque de responsabilité et 2) que ces décisions soient prises en accord avec les porte-parole des différents groupes qui seront les premiers touchés par ces mêmes décisions : professeurs, étudiants, et personnel de soutien.

Monsieur le Recteur, vous aurez compris, j'en suis sûr, que décroissance signifie la décélération du taux de croissance d'un secteur d'activités dont les objectifs d'excellence sont menacés par un accroissement trop rapide de la demande réelle ou par la création démesurée d'une demande. Il ne s'agit pas, vous l'aurez également compris, de ralentir le taux de croissance dans les secteurs là où la croissance est ajustée, c'est-à-dire là où les objectifs d'excellence se maintiennent et, même, se renforcent grâce à un taux de développement énergisant.

La clef, ou le critère, d'une saine gestion est le maintien de la relation dynamique entre l'objectif d'excellence, les ressources et la demande réelle. Votre gestion, me semble-t-il, ne satisfait pas à ce critère car j'entends trop souvent dire que l'objectif d'excellence, dans plusieurs unités d'enseignement et de recherche, est sacrifié au nom de la satisfaction d'une demande croissante avec un minimum de ressources. Si « faire plus avec moins » ne menace pas l'objectif premier des activités de l'unité, c'est un moindre mal. Mais ce que j'entends, c'est qu'on a dépassé le stade de la menace et que le mal est déjà dans la demeure.

Roger de la Garde, professeur  
Département d'information et communication

### SIGNE DES TEMPS ?

Une collègue anglophone nous a fait parvenir ce mot qui résumerait toute la philosophie de la présente administration publique.

« We, the willing  
led by the unknowing,  
are doing the impossible,  
for the ungrateful.  
We have done so much,  
for so long,  
with so little,  
we are now qualified,  
to do anything,  
with nothing. »

S'y reconnaît-on ?

\*\*\*\*\*

Le professeur Normand Baillargeon, professeur au département des sciences de l'éducation de l'UQAM, a récemment exprimé ce point de vue dans *Le Devoir*.

« L'université est mal en point. [...] Le mal se manifeste d'abord par une crise financière. Les universités, qui ont connu ces dernières années une croissance que certains ont eu la naïveté de croire infinie, (c'est nous qui soulignons) font aujourd'hui face à une situation pécuniaire peu reluisante. [...] Coupures de postes ou de salaires, augmentation des tâches, les options sont limitées et douloureuses.

[...] Mais il y a encore plus. Et on aurait tort de s'en tenir à ces seules considérations économiques. Car le mal est plus profond et concerne la mission même des universités, leur raison d'être, leur rôle dans notre société.[...] L'université ne pense plus, ou du moins elle ne pense plus à ce à quoi elle devrait penser. Voilà où je voulais en venir. Et c'est ce diagnostic qu'il faudra bien finir par

poser pour sortir de la crise. L'université est devenue une grosse machine bureaucratique, alimentée à même les fonds publics, et qui renonce progressivement à tout ce qui a traditionnellement justifié son existence

[...] un esprit comme John Stuart Mill pouvait rappeler, comme une évidence, que le premier but d'une université était de former des individus cultivés [et qu'elle] entretenait un certain rapport à la culture, à la raison, aux idées et à la tradition qui constituait son apport spécifique à la société. »

### SERVICE SPÉCIAL D'AIDE

Les personnes intéressées peuvent rejoindre au numéro **654-4721** l'un/e ou l'autre des professeur/e/s membres du Comité dont les noms suivent : François Doré, Pierre-Charles Morin, Nicole Rousseau.